

|                | •  | •     |
|----------------|--|-------|
|                | À EXIGENCES PARTICUL                             | IEDEC |
| FIGHE DE POSTE | A EXIGENCES PARTICUL                             | IFKF5 |
|                | 1 = / (10 = 1 / (1 / (1 / (1 / (1 / (1 / (1 / (1 |       |

| FIGHE DE POSTE À EXIGENCES PARTICULIERES |                             |  |  |
|--|-----------------------------|--|--|
| IDENTIFICATION DU POSTE                  | REFERENCE                   | PEP2024-006-IME  |  |
|  | INTITULÉ DU POSTE           | ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ EN IME   |  |
|  | PLACE DU POSTE              | Ces postes se situent au sein d'une unité d'enseignement. Lieux d'implantation :  - IME Les Tamaris, IME Les Amandiers, IME Le Paradou, Marseille 08,  - IME Escat, Marseille 13011, sur site IME Valbrise,  - IME Plateforme autisme Ari, Marseille 13013,  - IME Mont Riant, Marseille 13014,  - IME DUE Apar, Marseille 13014,  - IME Vert Pré, Marseille 13009,  - IME Les Trois Lucs, IME Les Figuiers, Marseille 13012,  - IME La Pépinière, La Ciotat,  - IME Le Colombier, La Roque d'Anthéron,  - IME Les Cyprès, Salon de Provence,  - IME Les Fauvettes, Vitrolles.   |  |
| PROFIL DU POSTE                          | CADRE GENERAL               | L'IME est un établissement médico-social qui accueille des enfants, adolescents et jeunes adultes déficients intellectuels ou polyhandicapés. Il conjugue au sein d'une même équipe institutionnelle, des interventions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques.  |  |
|  | FONCTIONS                   | L'enseignant, placé sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'IME, et sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH, propose et met en œuvre le volet pédagogique du Projet Individuel d'Accompagnement.   |  |
|  | MISSIONS                    | L'enseignant : - participe à l'élaboration du projet individuel d'accompagnement en étroite liaison avec le pôle thérapeutique et éducatif de l'établissement : définition du temps de scolarisation, objectifs et modalités d'apprentissage, - assure une mission d'enseignement auprès des élèves, en référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture, au sein de l'UE qui peut être interne à l'établissement ou externalisée dans une école ou un collège en fonction de l'âge des élèves, - formalise après évaluation une pédagogie adaptée et des parcours individualisés, - accompagne la scolarisation en milieu ordinaire, en apportant aux enseignants les démarches et les outils adaptés aux besoins des enfants et des adolescents ; - participe aux réunions d'équipe pluri disciplinaire, - participe aux équipes de suivi de la scolarisation, - est personne ressource auprès des équipes pédagogiques et partenaires de soins. NB : une mission de coordination pédagogique de l'UE peut être confiée à un des enseignants de l'unité. |  |
|  | COMPETENCES                 | <ul> <li>Bonne connaissance de l'environnement institutionnel et réglementaire concernant la scolarisation des élèves en situation de handicap;</li> <li>Aptitude au travail pluridisciplinaire et au partenariat;</li> <li>Capacité à mettre en œuvre des apprentissages et des adaptations pédagogiques selon les besoins des élèves en situation de handicap.</li> </ul>  |  |
|  | DIPLÔMES OU<br>EXPÉRIENCE   | Être titulaire du CAPPEI ou équivalent.  |  |
| CONTEXTE<br>ADMINISTRATIF                | NOMINATION                  | Obtention du poste au barème après avis favorable de la commission d'entretiens.   |  |
|  | REGIME HORAIRE              | 24 heures devant élèves + 108 heures annualisées de réunions, coordination et synthèse. L'organisation du service peut différer de celle des établissements scolaires.   |  |
|  | MODALITES DE<br>CANDIDATURE | Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS.  Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône du 16/02/2024   |  |
|  | CONTACT                     | IEN ASH responsable du dossier :<br>Mme Attila, IEN ASH Ouest <u>ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr</u> 04 88 49 10 81  |  |